



# POUR MA SANTÉ, JE CHOISIS LA LMDE

2012  
2013



## SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE

→ une étape obligatoire !



## COMPLÉMENTAIRES SANTÉ



## RESPONSABILITÉ CIVILE



## ÉTUDES À L'ÉTRANGER



# LMDE - Centre 601 Seul centre national de Sécu étudiante

\* La LMDE, c'est un centre national de Sécu étudiante choisi par plus d'1 étudiant affilié sur 2, soit plus de 900 000 étudiants, et une mutuelle étudiante nationale avec plus de 320 000 adhérents (chiffres au 30/06/2011).



Les pages Sécurité sociale de ce document sont éditées et diffusées dans le cadre de la convention passée entre la LMDE et le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.



[www.lmde.com](http://www.lmde.com)



# L'inscription à la Sécurité sociale étudiante :

## Édito

Chers étudiants,



**Vous devez aujourd'hui choisir votre propre centre de Sécurité sociale et votre mutuelle.** Parce que la LMDE est la première mutuelle étudiante de France, parce qu'elle est la seule présente sur tout le territoire mais aussi parce qu'elle est dirigée et gérée par des étudiants, **la LMDE est aujourd'hui le meilleur outil pour votre santé.**

Les dirigeants de la LMDE sont **des étudiants élus tous les deux ans par ses adhérents**, et c'est pour ces raisons que nous connaissons mieux que quiconque vos besoins et vos attentes pour votre santé.

En plus d'être le premier centre de Sécurité sociale étudiante, nous vous proposons également **une gamme complète de complémentaires santé**, toutes adaptées aux besoins spécifiques des étudiants. Enfin, parce que notre métier est de vous protéger tout au long de l'année, nous réalisons chaque année **plus de 700 actions de prévention** pour que chacun puisse maîtriser sa santé en toute autonomie.

Gabriel Szeftel  
Président de la LMDE

1

## Je vérifie ma situation en fonction de la profession de mon parent et de mon âge

### PROFESSION DU PARENT dont dépend l'étudiant pour sa Sécurité sociale

#### SALARIÉS & ASSIMILÉS :

- Salarié du secteur privé
- Fonctionnaire de l'État, ouvrier d'État
- Salarié agricole ou exploitant agricole
- Praticien conventionné (Sauf option profession libérale)
- Agent des collectivités locales
- Artiste et auteur
- Demandeur d'emploi allocataire

#### TRAVAILLEURS NON SALARIÉS :

- Commerçant
- Artisan
- Profession libérale (Travailleur non salarié, non agricole)

#### RÉGIMES SPÉCIFIQUES :

- Militaire
- Agent EDF / GDF / RATP
- Personnel des mines
- Clerc & employé de notaire
- Chambre de Commerce & d'Industrie de Paris
- Sénat

#### AUTRES RÉGIMES SPÉCIFIQUES :

- Marine marchande
- Port Autonome de Bordeaux
- Théâtre National de l'Opéra
- Comédie Française
- Fonctionnaire international (ONU...)
- Assemblée Nationale

### 16/19 ans Au cours de l'année universitaire\*

### SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE OBLIGATOIRE ET GRATUITE

### COUVERT PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE DES PARENTS

### 20 ans Au cours de l'année universitaire\*

### SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE OBLIGATOIRE ET PAYANTE

Cotisation fixée par arrêté ministériel et payable à l'URSSAF via votre établissement d'enseignement supérieur (203 € en 2011-2012)

### GRATUITE SI BOURSIER DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### COUVERT PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE DES PARENTS

### 21/28 ans Au cours de l'année universitaire\*

### SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE OBLIGATOIRE ET PAYANTE

Cotisation fixée par arrêté ministériel et payable à l'URSSAF via votre établissement d'enseignement supérieur (203 € en 2011-2012)

### GRATUITE SI BOURSIER DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### + de 28 ans report possible si :

- Études doctorales : 4 ans (si inscrit(e) en doctorat avant 28 ans)
- Médecine - Pharmacie 6<sup>e</sup> année : 1 an
- Motif médical : sur accord du service médical de la CPAM...

### QUELQUES CAS PARTICULIERS :

Pour tous les cas particuliers vous devez présenter un justificatif de votre situation : attestation de la caisse de Sécurité sociale qui vous couvre actuellement, contrat(s) de travail, Carte Européenne d'Assurance Maladie ou attestation provisoire...

- **BOURSIER** : l'affiliation est obligatoire et gratuite sur présentation de la notification du CROUS.
- **SALARIÉ** : pas d'affiliation si et seulement si l'étudiant travaille régulièrement tout au long de l'année universitaire plus de 60 h par mois ou 120 h par trimestre.
- **PARENTS AGENTS DE LA SNCF** : l'étudiant reste couvert par la Sécurité sociale de ses parents jusqu'à 28 ans.
- **ÉTUDIANT ÉTRANGER ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN (EEE) ET SUISSE** : pas d'affiliation si l'étudiant est titulaire pour toute l'année universitaire soit d'une Carte Européenne d'Assurance Maladie ou de son certificat provisoire, soit d'une attestation d'assurance privée couvrant l'ensemble des risques et sans restrictions tarifaires.
- **ÉTUDIANT ÉTRANGER HORS EEE ET SUISSE** : l'affiliation est obligatoire et payante, sauf pour les étudiants boursiers du gouvernement français.
- **MARIÉ, CONCUBIN, PACSÉ** : si le conjoint, concubin ou le partenaire d'un PACS est étudiant, l'affiliation au régime étudiant de Sécurité sociale est obligatoire ; si le conjoint, concubin ou partenaire d'un PACS est salarié, il le couvre.
- **CMU** : l'affiliation au régime étudiant de Sécurité sociale est obligatoire pour les moins de 28 ans.

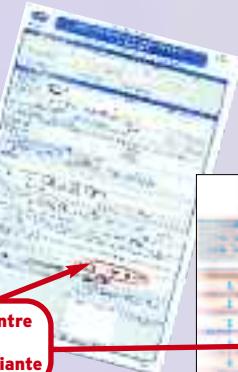
\* Règles d'affiliation applicables pour l'année universitaire du 01/10/2012 au 30/09/2013 et pour les années universitaires suivantes sous réserve de modifications du code de la Sécurité sociale.

**Un doute ? Besoin d'informations supplémentaires ? Renseignez-vous auprès de nos conseillers présents sur votre lieu d'inscription, dans nos accueils ou sur [www.lmde.com](http://www.lmde.com) rubrique "Diagnostic Sécu express".**

2

## Je choisis mon centre payeur de Sécurité sociale étudiante

(Exemple d'imprimé référence 1205)



### → Mon établissement d'enseignement supérieur utilise une procédure d'inscription "papier"

Pour choisir LMDE-Centre 601, il vous suffit de cocher "**LMDE**" ou de reporter de façon manuscrite "**LMDE-Centre 601**" dans la rubrique "**section locale universitaire choisie pour le règlement de vos prestations de Sécurité sociale**".



### → Mon établissement propose une procédure d'inscription sur Internet

Dans la rubrique "Sécurité sociale étudiante", pour choisir LMDE-Centre 601, il vous suffit d'indiquer "**La Mutuelle des Étudiants**" ou "**LMDE**" ou "**Centre 601**".



**3.**

## Avec la LMDE - Centre 601, je bénéficie...



### → Du seul centre national de Sécu étudiante

- En France, plus d'1 étudiant sur 2 a choisi la LMDE pour gérer sa Sécurité sociale étudiante, soit plus de 900 000 étudiants qui font confiance à la LMDE (chiffre au 30/06/2011).
- Des accueils répartis sur l'ensemble de la France (métropole et DOM) et des accueils mobiles au sein des établissements me permettent d'être guidé à proximité de mon lieu d'étude.
- Mon dossier personnel accessible dans tous les accueils LMDE (dépôt de ma feuille de soins, édition de documents administratifs...)



### → D'une mutuelle membre de la Mutualité Française qui regroupe plus de 38 millions d'adhérents

### → D'un centre de Sécu étudiante recommandé par la plupart des grandes mutuelles nationales et régionales :



- Ainsi que : APREVA, MUTUELLE EXISTENCE, OCIAINE, OREADE et PREVIFRANCE, MUTAMI, PAVILLON DE LA MUTUALITE, MHV, SMIP, MUTUELLE DU VAR, MSP, MFRA... Retrouvez la liste complète et actualisée sur [www.lmde.com](http://www.lmde.com).

### → D'accords techniques développés avec la plupart des organismes complémentaires afin de permettre un remboursement coordonné rapide

La LMDE a mis en place avec les complémentaires de vos parents des accords d'envoi direct de vos décomptes de Sécurité sociale pour faciliter et accélérer vos remboursements :

ADREA Mutuelle , AG2R Prévoyance , APGIS ,Assurances du Crédit Mutuel, AXA , CAMEG ,EOVI Mutuelle , GAN , GROUPAMA , Groupe Agrica (Agri Prév, Ccpma Prév, Cpcea) , Groupe APICIL , MASCF , MAAF Santé, MACIF Mutualité, MCD , MFPS, MIP, MMA, MNH , MNPAF, Malakoff Médéric , Mut' Est, Mutuelle Bleue, Mutuelle de France Plus , Mutuelle Verte , Les Mutuelles du Soleil, Mutuelle Familiale, Mutuelles Groupe Mutaéro, Mutuelle SANTEVIE ,Mutuelles Groupe VAUBAN HUMANIS , Pacifica , Pro BTP , Groupe RADIANCE , SMI , Sphéria Val de France, Swisslife , UMC , Union Nationale Mutualia , Via Santé Mutuelle, UNEO... et des centaines d'autres encore...

Nous avons certainement un accord avec la mutuelle de vos parents, rendez-vous sur [www.lmde.com](http://www.lmde.com).



### → De remboursements à partir de 48 h avec ma Carte Vitale

### → Du tiers payant sur le plan national



### → D'un espace personnalisé sur [www.lmde.com](http://www.lmde.com)

Mon dossier accessible 24h/24 et 7j/7, déclarer mes changements de situation, éditer mes attestations,...



### → D'un accompagnement pour mon parcours dans l'enseignement supérieur avec [www.reussitefac.com](http://www.reussitefac.com) tout comme elle m'a accompagné dans mes années lycée avec [www.reussite-bac.com](http://www.reussite-bac.com).

**reussite-bac.com**  
un site de la LMDE



### → D'un acteur de santé et de prévention pour les jeunes

Grâce à son observatoire de la santé des jeunes, EPSE, la LMDE met en place des campagnes de prévention pour améliorer la santé des lycéens et des étudiants. Chaque année, plusieurs centaines d'actions de prévention sont organisées sur les campus, les lycées et dans les lieux de vie étudiants partout en France (métropole & DOM).



4

## La LMDE est désormais mon centre de Sécurité sociale étudiante

### → Mes remboursements simplifiés avec la LMDE

Vous êtes affilié à la LMDE, fournissez un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) à votre nom et votre déclaration de choix du médecin traitant dûment complétée (formulaire à retirer dans votre accueil LMDE ou sur [www.lmde.com](http://www.lmde.com))

### → Ma carte Vitale 2, mes droits partout en France

Cette carte atteste de vos droits spécifiques au régime étudiant de Sécurité sociale. Elle est personnelle et nominative.

Elle remplace la carte Vitale sans photo et vous permettra de bénéficier de remboursements simples et rapides.

#### → Il s'agit de votre 1<sup>re</sup> inscription à la LMDE...

- Vous aviez déjà une carte Vitale 2, vous conservez votre carte Vitale actuelle et vous la mettez à jour dans nos accueils LMDE

- Vous n'avez pas de carte Vitale 2, 3 étapes pour la recevoir :

1. Vous recevrez un 1<sup>er</sup> courrier qu'il faudra renvoyer avec votre photo et un justificatif d'identité
2. Un courrier vous sera adressé vous demandant de renvoyer votre ancienne carte Vitale sans photo
3. Vous allez recevoir votre nouvelle carte Vitale avec photo.

#### → Vous étiez déjà affilié à la LMDE en 2011-2012

Il vous suffit de mettre à jour votre carte Vitale dans nos accueils LMDE

**Si vous n'avez pas votre propre numéro de Sécurité sociale, pour que la LMDE puisse le créer, vous devrez fournir les pièces justificatives en fonction de votre situation :**

→ Vous êtes étudiant né en France jamais immatriculé : une copie de votre extrait d'acte de naissance

→ Vous êtes étudiant né à l'étranger : une copie de votre extrait d'acte de naissance traduit et une copie de votre titre de séjour ou du récépissé du rendez-vous en préfecture (art. D115-1 du code de la Sécurité sociale)

### → Pour suivre mes remboursements 24h/24 et 7j/7, je crée mon espace personnalisé sur [www.lmde.com](http://www.lmde.com).

Vous pourrez également :

- retrouver votre profil LMDE (droits, contacts)
- déclarer en ligne vos changements de coordonnées (adresse postale, téléphone, e-mail)
- être informé par e-mail dès qu'un décompte est traité grâce au service « Décomptes-Mail »
- accéder à l'annuaire des accords tiers payant (retrouvez la liste des professionnels de santé conventionnés avec la LMDE : opticiens, pharmaciens, centres de soins...) pour éviter d'avancer vos frais de santé (service disponible uniquement pour les adhérents LMDE).
- effectuer une édition d'imprimé (attestation d'affiliation, attestation RC, déclaration de la perte ou du vol de votre carte Vitale, ...).

### → Ma CEAM, la prise en charge de mes soins en Europe

Pour bénéficier d'une prise en charge, partielle ou totale, de vos soins dans un pays de l'Espace Economique Européen et la Suisse, demandez votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) auprès de votre accueil LMDE (liste sur [www.lmde.com](http://www.lmde.com))

### → Pour des remboursements optimisés, la LMDE a mis en place des accords avec de nombreuses mutuelles parentales

Pour en bénéficier, il suffit de transmettre votre attestation de Sécurité sociale à votre mutuelle parentale. Si votre mutuelle n'a pas d'accord avec la LMDE, demandez-lui de nous en faire la demande.

**Important : la Sécu ne suffit pas**

### Un réseau étudiant pour m'accompagner

Pour partager vos notes de cours, échanger vos exposés, la LMDE propose une solution innovante : [www.reussitefac.com](http://www.reussitefac.com)

- Un site gratuit\* et ouvert à tous qui fonctionne grâce au partage, à la solidarité entre étudiants.
- Un véritable réseau social étudiant avec la possibilité de s'inscrire dans les groupes correspondants à votre académie, votre établissement, votre cursus... et d'être en contact avec les étudiants de votre filière.
- Un site complet comprenant des infos pratiques sur le logement, les droits étudiants, la santé et des bons plans.

\* Hors coût et connexion internet. Service soumis à l'acceptation des conditions d'utilisation.



# Ma couverture complémentaire

Pour une couverture optimale de vos dépenses de santé, la LMDE a créé plusieurs solutions adaptées à votre situation personnelle.

**Vous êtes étudiant et couvert par une complémentaire santé parentale**



**Vous avez des besoins étudiants, choisissez votre Plus santé LMDE**



**Plus LMDE  
40€/an\***

## DÉTAILS DES REMBOURSEMENTS<sup>(1)</sup>

du 01/10/2012 au 30/09/2013

### ■ PRÉVENTION

- Forfait contraception (pilule contraceptive de nouvelles générations, anneau vaginal et patchs contraceptifs non remboursés par la Sécurité sociale)
- Forfait contraception d'urgence
- Forfait test de grossesse
- Forfait préservatifs féminins
- Forfait préservatifs masculins
- Vaccins, rappels et traitements anti-paludéens non remboursés par la Sécurité sociale
- Forfait Arrêt Tabac (substituts nicotiniques ouvrant droit au forfait Sécurité sociale)<sup>(2)</sup>
- Consultation annuelle de prévention bucco-dentaire
- Forfait sécurité routière (éthylotests)
- Forfait équipements de sécurité
- Forfait protections auditives (moufles, jetables ou réutilisables)



### ■ PRESTATIONS SOLIDARITÉ

- Fonds de secours études : MUTEXAM
- Allocation Mutualiste de Solidarité
- Fonds d'aide à la compensation du handicap



### ■ AUTRE PRESTATION

- Soins consécutifs à un accident garanti<sup>(3)</sup>



### ■ ASSURANCE

- Assurance de l'Étudiant (responsabilité civile, assistance, garantie dommages corporels...)<sup>(4)</sup>

PLUS LMDE
55€/an
10€/an
10€/an
10€/an
10€/an
90€/an
140€/an
100%
10€/an
10€/an
10€/an
400 %
OUI
OUI

**Vous êtes étudiant et vous souhaitez bénéficier d'une protection santé complète et adaptée**



**Choisissez une complémentaire santé LMDE** → Découvrez nos solutions LMDE en page 5

+ l'Assurance de l'Etudiant (page 10)



## IMPORTANT !

**L'Assurance de l'Étudiant couvre votre responsabilité civile**

**Cette garantie est exigée par la plupart des établissements d'enseignement supérieur**

**Vous bénéficiez également d'une assistance 24h/24, 7j/7 lors de vos déplacements dans le monde entier et d'une indemnisation en cas d'accident corporel grave.**

**Vous disposez déjà d'une assurance : pour bénéficier des prestations de Prévention et de Solidarité, adhérez au Plus Étudiant !**

**Plus Étudiant  
35€/an\***

(1) Les taux de remboursement incluent le remboursement Sécurité sociale. Ces taux s'appliquent sur les bases de remboursement de la Sécurité sociale en vigueur à la date de l'AG LMDE du 25 et 26 mai 2012 et dans le cadre du respect du parcours de soins. Les montants des forfaits indiqués sont ceux du Plus LMDE 12 mois, ils sont proratisés en fonction de la durée d'adhésion.

(2) Y compris part Sécurité sociale.

(3) La participation forfaitaire (art. L871-1 du code de la sécurité sociale) et la franchise médicale annuelle (art.L322.2 du code de la sécurité sociale) ne sont pas prises en charge.

(4) Offre gérée par Matmut et Matmut Mutualité.

\* Tarifs annuels pour l'année universitaire 2012/2013.

Pour consulter le détail des prestations, les dates de prise d'effet, les modalités de mise en oeuvre, les exclusions et le tableau des prestations forfaitaires, se reporter au règlement mutualiste de la LMDE et à la notice d'information de la Matmut disponibles en accueils LMDE ou sur [www.lmde.com](http://www.lmde.com)

# La Sécurité sociale ne suffit pas, choisir

1

## Une complémentaire santé, la garantie d'un meilleur remboursement

La Sécurité sociale ne prend souvent en charge qu'une partie de vos frais de santé. Sans protection complémentaire, ce qui restera à votre charge peut très vite devenir conséquent et fragiliser votre budget. La souscription d'une complémentaire santé vous permettra de diminuer votre reste à charge.

### → Un exemple pour mieux comprendre

Léa, affiliée à la LMDE, achète 4 boîtes de médicaments (vignettes bleues, remboursées à 30 %) en pharmacie, pour un montant de 50 €. La LMDE lui remboursera 13 € (part Sécu) et 37 € lui resteront à sa charge (dont les 2 € de la franchise médicale).

Si elle avait eu une complémentaire santé **Tous Soins**, la LMDE lui aurait remboursé 48 € (13 € sécu + 35 € **Tous Soins**). Ainsi, sur ses 50 € de dépenses, seuls les 2 € de la franchise médicale seraient restés à sa charge.



2

## Je choisis une complémentaire santé LMDE adaptée à mes besoins...

### Coups Durs LMDE

5,25 €/mois<sup>(2)</sup>  
63 €/an

**Vous avez besoin d'être couvert pour les soins les plus imprévus et urgents**

- Hospitalisation, médecin traitant...

Responsabilité civile INCLUSE

### Soins Courants

8,25 €/mois<sup>(2)</sup>  
99 €/an

**Vous avez besoin d'une prise en charge de vos dépenses de santé les plus courantes**

- Médecin traitant et médecin correspondant, pharmacie...

Prestations solidarité INCLUSES

### Tous Soins

17,50 €/mois<sup>(2)</sup>  
210 €/an

**Vous avez besoin d'être couvert à 100 %<sup>(1)</sup> sur vos dépenses même de soins plus spécifiques et vous souhaitez un remboursement de vos soins à l'étranger (stages et études)**

- Médecin d'accès direct, actes paramédicaux, assistance rapatriement 24h/24 - 7j/7...

Frais d'adhérents COUP DE Cœur DES ADHÉRENTS

### Forfaits

29,25 €/mois<sup>(2)</sup>  
351 €/an

**Vous avez besoin d'une couverture de vos frais médicaux et de vos dépenses en optique et en dentaire**

- Orthodontie, forfait lunettes / lentilles...

Couverture à l'étranger INCLUSE

### Optimum Forfaits LMDE

49,75 €/mois<sup>(2)</sup>  
597 €/an

**Vous avez besoin d'une couverture optimale de vos dépenses médicales et d'une prise en charge de dépassements d'honoraires**

- Dépassements d'honoraires, chambre particulière en hospitalisation...

Forfaits soins onéreux INCLUS



Vos parents sont adhérents MGEN, vous bénéficiez d'une complémentaire santé dédiée : l'Offre jeunes MGEN-LMDE. Renseignez-vous auprès de la section MGEN de vos parents.

Pour le détail des prestations, leurs modalités de mise en œuvre et les exclusions, se reporter au règlement mutualiste de la LMDE disponible en accueil LMDE ou sur [www.lmde.com](http://www.lmde.com) et à la note d'information jointe au bulletin d'adhésion. (1) Les remboursements sont calculés sur la base du remboursement de la Sécurité sociale en France. Les taux de remboursement incluent le remboursement Sécurité sociale. (2) Coût mensuel pour une garantie 12 mois donné à titre indicatif. Tarifs applicables au 01/04/2012 pour l'année universitaire 2012 - 2013. Pour les modalités de paiement, se reporter au bulletin d'adhésion. Retrouvez toutes les garanties LMDE sur [www.lmde.com](http://www.lmde.com) ou en accueil.

# une complémentaire santé est indispensable !



3

En adhérant à une complémentaire santé LMDE, je bénéficie...



D'une couverture adaptée pour répondre à mes besoins d'étudiant



De l'autonomie sur ma couverture santé et mes remboursements en toute confidentialité



D'un remboursement en une seule fois de la part Sécu et de la part complémentaire LMDE (si je suis affilié au centre-601 LMDE de Sécurité sociale)



Selon la garantie choisie, d'aucune avance d'argent pour mes frais de santé dans de nombreux hôpitaux, centres de soins, pharmacies... avec les accords tiers payant nationaux LMDE



De la responsabilité civile incluse dans toutes les garanties



D'une couverture internationale, pour tout ou partie de mes frais de santé, pour mes études à l'étranger selon la garantie choisie



Du paiement possible en plusieurs fois et sans frais de dossier



De prestations Solidarité incluses dans toutes les garanties



Des Services d'Accompagnement Santé LMDE/IMA selon la garantie choisie



Pour adhérer à une complémentaire santé LMDE, reportez-vous au bulletin d'adhésion joint ou sur [www.lmde.com](http://www.lmde.com)



Besoin d'une aide financière pour adhérer à une complémentaire santé



L'Aide à l'acquisition d'une complémentaire santé et la CMU-Complémentaire

Sous certaines conditions de ressources et d'âge, vous pouvez bénéficier de la CMU-Complémentaire (CMU-C) ou de l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS) d'un montant de 200 € pour financer votre complémentaire santé. Les conseillers LMDE sont à votre disposition pour vous aider à remplir votre dossier dans nos accueils.



Des dispositifs d'aide existent aussi dans certaines régions et/ou départements



La LMDE milite pour permettre à tous d'accéder à une complémentaire santé. Des accords régionaux peuvent vous permettre de payer moins cher votre complémentaire santé ! Découvrez ces dispositifs dans les collectivités suivantes :



CONSEIL  
GÉNÉRAL  
DES ALPES MARITIMES



Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.lmde.com](http://www.lmde.com) ou en accueil LMDE (liste sur [www.lmde.com](http://www.lmde.com)).





# Ma couverture à l'international



## Je viens étudier en France

Couverture Étudiant Étranger  
48 €/mois<sup>(1)</sup>  
576 €/an



### Vous venez en France pour des études ou un stage...

- et vous arrivez avant le 1<sup>er</sup> octobre de l'année N
- ou vous séjournez en France moins de 3 mois
- ou vous êtes âgé de plus de 28 ans
- et ne pouvez pas bénéficier du régime obligatoire.**

### La Couverture Étudiant Étranger

- Prise en charge de vos soins courants et frais d'hospitalisation à hauteur de 100% de la base de remboursement de la Sécurité sociale en France
- Forfaits prévention et prestations de solidarité
- Sans questionnaire médical ni délai de carence

### Dans les autres cas

Nous vous recommandons d'adhérer à l'une de nos complémentaires santé LMDE **Coups Durs LMDE**, **Soins Courants**, **Tous Soins**, **Forfaits** ou **Optimum Forfaits LMDE** pour compléter les remboursements Sécurité sociale.



## Je pars étudier ou faire un stage à l'étranger



### A chaque situation, sa solution !

- Mobilité dans le cadre d'échanges dans l'EEE,\*
- Mobilité hors échanges EEE,\*
- Stages à l'étranger,
- Cycle d'études à l'étranger...

Sauf dans le cadre d'accords particuliers, la Sécurité sociale ne couvre qu'une partie des frais de santé à l'étranger.

C'est pourquoi la LMDE a mis en place, en partenariat avec Inter Mutuelles Assistance , des solutions pour améliorer les remboursements de vos frais de santé et vous accompagner dans votre mobilité internationale.

### Le saviez-vous ?

Si votre séjour/stage se déroule dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE), n'oubliez pas de vous munir de votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM). **Toutefois, cette carte ne permet pas la prise en charge intégrale de vos dépenses de santé effectuées dans l'EEE !**

Votre situation		Votre solution LMDE
<b>Étudiant inscrit dans un établissement en France</b>	→ <b>Mobilité dans le cadre de l'EEE*</b>	<b>Régime étudiant de Sécurité sociale CEAM</b>
	→ <b>Mobilité hors EEE*</b>	<b>Régime étudiant de Sécurité sociale</b>
<b>Étudiant inscrit dans un établissement à l'étranger</b> <small>(Hors échange universitaire)</small>	→ <b>Mobilité dans le cadre de l'EEE* ou hors EEE*</b>	<b>Garanties santé LMDE Tous Soins, Forfaits, Optimum Forfaits LMDE ou le Pack LMDE I</b>
		<b>Pas de Régime étudiant de Sécurité sociale</b> <b>Garantie Etud'Expat LMDE/CFE</b>  <small>Caisse des Français de l'étranger La Sécurité sociale des expatriés</small>

\* Espace Economique Européen

(1) Coût mensuel donné à titre indicatif pour l'année universitaire 2012/2013. Tout mois commencé est dû. Reportez-vous à votre échéancier.

Pour plus d'informations ou pour adhérer à l'une de nos garanties internationales, rendez-vous sur [www.lmde.com](http://www.lmde.com) ou en accueil LMDE (liste des adresses sur [www.lmde.com](http://www.lmde.com)).



# J'ai besoin d'une assurance qui me protège au quotidien

**Au moment de votre inscription, la plupart des établissements d'enseignement supérieur exigent une assurance « responsabilité civile ».**

La LMDE, en partenariat avec la Matmut<sup>(1)</sup>, vous propose une solution parfaitement adaptée : l'**Assurance de l'Étudiant**. Elle vous garantit une **protection adaptée**, dans le **monde entier**, pour toutes les activités de votre vie étudiante et de votre vie privée.

**16€ / an**



## ✓ Responsabilité civile...

Vous causez des dommages à un tiers ? Casse d'un ordinateur lors d'un stage ou d'un cours, dégâts causés lors d'un baby-sitting ou en circulant à vélo...

**Vie étudiante ou vie privée :**  
**vous êtes couvert !**



## ✓ Déplacements dans le monde entier...

Une assistance 24h/24, 7j/7<sup>(2)</sup> : perte de passeport, blessure après une chute lors d'un voyage à l'étranger... **Vous êtes accompagné dans vos démarches et, si la situation l'exige, vous êtes rapatrié !**

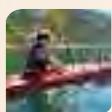
### COMMENT OBTENIR VOTRE CARTE D'ASSISTANCE ?

- 1 : [www.matmut.fr](http://www.matmut.fr) > Espaces Personnels > Assurances
  - 2 : saisissez votre numéro de souscripteur
  - 3 : demandez votre mot de passe
- Il vous parviendra par courrier, sous quelques jours**



## ✓ Litiges avec des tiers...

Une assistance juridique par téléphone<sup>(3)</sup> : votre opérateur Internet vous facture des frais injustifiés, un litige avec votre propriétaire... **Vous êtes conseillé !**



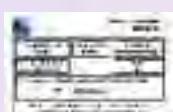
## ✓ Garantie dommages corporels...

Un accident grave lors d'une activité sportive de loisir ou d'une soirée chez des amis... **Vous êtes indemnisé !**

# J'ai besoin d'un compte bancaire pour mes remboursements... et d'une caution pour mon appart !



**La LMDE s'est associée à la Banque Populaire pour vous permettre d'acquérir votre autonomie financière et d'accéder à votre premier logement sans caution parentale !**



**✓ Vous devez être titulaire de votre propre compte bancaire** pour percevoir, par exemple, vos remboursements de frais de santé. Banque Populaire s'engage chaque jour à vos côtés en vous réservant le meilleur de son offre :

- **un suivi par un vrai conseiller, accessible de partout sans vous déplacer**
- comme vous êtes un étudiant adhérent et/ou affilié à la LMDE, **vous bénéficiez d'une convention pour 1€ / mois<sup>(1)</sup>**

En plus, pour vous souhaiter la bienvenue, la Banque Populaire **vous offre 40€<sup>(2)</sup>**



**✓ Pour être à l'écoute de vos besoins bancaires,** la LMDE et la Banque Populaire

ont créé l'association « **Autonomie et solidarité pour les étudiants** ».

Gérée à parité par des étudiants et des banquiers, celle-ci a pour mission de faciliter votre autonomie financière et de piloter le FGSE.



**✓ Grâce à la caution du Fonds de Garantie des Solidarités Étudiantes (FGSE),** vous pouvez désormais accéder à votre premier logement indépendant **sans caution parentale ou celle d'un proche<sup>(3)</sup> !**



**✓ Découvrez toutes les offres qui vous sont réservées pour accéder à votre autonomie :** [www.labanquedesetudiants.com](http://www.labanquedesetudiants.com)



(1) Cotisation mensuelle pour la souscription d'une convention Equipage LMDE (une autorisation de découvert (dans la limite du montant défini par la Banque Populaire et sous réserve de son acceptation), une carte de paiement (sous réserve d'acceptation par la banque), un accès internet). Conditions applicables pendant toute la durée des études et au maximum jusqu'au 28<sup>e</sup> anniversaire pour les adhérents et ou/affiliés LMDE. Offre valable du 1<sup>er</sup> juin au 31 octobre. (2) Versés sur un livret d'épargne Banque Populaire, pour toute première ouverture d'un compte de dépôt dans une agence Banque Populaire. Offre réservée aux adhérents et ou/affiliés LMDE.

(3) L'accès à ce Fonds de Garantie des Solidarités Étudiantes est soumis à conditions, accessibles en agence et sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Banque Populaire. BPCE, Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 486.407.115 € - Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France 75201 Paris Cedex 13- RCS Paris N° 493 455 042



## ADRESSES DE REMBOURSEMENT PAR DÉPARTEMENT EN MÉTROPOLE ET DOM

ADRESSE	DÉPARTEMENT DU LIEU D'ÉTUDES	TÉLÉPHONE*
LMDE - Prestations et Correspondances TSA 81 971 - 91 097 LISSES CEDEX	02 09 12 14 16 17 18 19 22 23 24 27 28 29 31 32 33 35 36 37 40 41 45 46 47 48 50 56 59 60 61 62 64 65 76 79 80 81 82 86 87	<b>0969 369 601</b>
LMDE - Prestations et Correspondances TSA 91 972 - 91 097 LISSES CEDEX	44 49 53 72 75 77 78 85 91 92 93 94 95	
LMDE - Prestations et Correspondances TSA 11 973 - 91 097 LISSES CEDEX	01 03 04 05 06 07 08 10 11 13 15 2A 2B 20 21 25 26 30 34 38 39 42 43 48 51 52 54 55 57 58 63 66 67 68 69 70 71 73 74 83 84 88 89 90	
LMDE - Remboursement Direct 19 rue Achille René Boisneuf - 1 <sup>re</sup> étage 97110 POINTE-A-PITRE	971	<b>0590 48 15 00</b>
LMDE - Remboursement Direct 7 rue Garnier Pagès - RDC 97200 FORT DE FRANCE	972	<b>0596 71 16 31</b>
LMDE - Remboursement Direct BP 881 - 97339 CAYENNE CEDEX	973	<b>0590 30 90 04</b>
LMDE - Remboursement Direct 317 C - rue Maréchal Leclerc BP 216 - 97464 SAINT DENIS Cedex	974	<b>0262 94 47 00</b>

\*Coût d'une communication locale à partir d'un poste fixe.

## ADRESSES DES ACCUEILS LMDE PAR ACADEMIE

### Académie de Aix-Marseille

Aix-en-Provence - 5, rue des Allumettes  
Résidence de l'Arche  
Avignon - Maison de l'étudiant  
74, rue Louis Pasteur  
Marseille - 67, av. du Prado

### Académie de Lyon

Lyon - 6 rue de l'Abondance  
Saint-Etienne - 25 Rue du 11 Novembre

### Académie de Martinique

Fort-de-France - 7, rue Garnier Pagès

### Académie de Montpellier

Montpellier - 6 et 18 Boulevard Louis Blanc  
Nîmes - 8, rue Deyron  
Perpignan - 42, av. Paul Alduy

### Académie de Nancy-Metz

Metz - 8, bd Sérat  
Nancy - 13, rue de la Ravinelle

### Académie de Nantes

Angers - 55, bd du Roi René  
Le Mans - Espace de services Universitaires,  
20, av. René Laennec  
Nantes - 6, rue du chapeau rouge

### Académie de Nice

Toulon - Agence de LA GARDE - Université de Toulon  
et du Var - Avenue de l'Université - Bât A,  
La Garde  
Nice - 18, avenue Thiers

### Académie d'Orléans-Tours

Orléans - 9 bd Verdun  
Tours - 4 bis, rue Paul Louis Courier

### Académie de Paris

Paris - 2 Rue Danton

### Académie de Poitiers

La Rochelle - 45 Bis Avenue des Amériques  
Poitiers - 16, rue des Vieilles Boucheries

### Académie de Reims

Reims - 8, rue Jeanne d'Arc  
Troyes - 58, rue du Général Saussier

### Académie de Rennes

Brest - 6, place de la Liberté  
Lorient - 56, bd Léon Blum  
Rennes  
• 28, cours Jean Jaurès  
• Domaine Universitaire - l'arrêt bibliothèque  
St-Martin d'Hères  
Valence - 23, rue Bouffier

### Académie de Guadeloupe

Pointe-à-Pitre

- 19, rue Achille René Boisneuf
- 32 CC de Blanchard - Rond point de Blanchard

### Académie de Guyane

Cayenne - Campus de Saint-Denis

Rdc Bât. E - avenue d'Estrées

### Académie de La Réunion

Saint-Denis - 317 C, rue Mal Leclerc

Le Tampon - Campus Universitaire

117 rue du Général Ailleret

Sainte-Clotilde - Campus Universitaire

15, avenue René Cassin

### Académie de Lille

Arras - 58 rue Grassis Baledans

Lille - 123 - 125 rue de Paris

Valenciennes - 2 rue Davaine

Dunkerque - La Maison de l'Étudiant

252, avenue de l'Université (RDC)

### Académie de Limoges

Limoges - 28 bd Louis Blanc

	2012-2013	Base Sécurité sociale	Total remboursement Sécurité sociale et "Optimum Forfaits LMDE"
<b>Optique (1)</b>			
Dans réseaux conventionnés LMDE lunettes/ lentilles remboursées ou non par la sécurité sociale	60 % à 0%	100 % à 0% + 145 €/an	100 % à 0% + 200 €/an
Hors réseaux conventionnés LMDE lunettes/ lentilles remboursées ou non par la sécurité sociale	60 % à 0%	100 % à 0% + 115 €/an	100 % à 0% + 180 €/an
<b>Forfaits fortes corrections (dioptries entre -6 et +6)</b>	-	40 €/an	60 €/an
Couronnes SP9 50 sur implants canines/ amygdales (inclus à pose d'une couronne transitoire)	70 %	100 % + 348,90 €/prothèse	100 % + 348,90 €/prothèse
Couronnes SP9 50 sur molaires (inclus la pose d'une couronne transitoire)	70 %	100 % + 153,30 €/prothèse	100 % + 153,30 €/prothèse
<b>Dentaire (2)</b>			
<b>Dans le réseau conventionné</b>			
Couronnes transitoires isolées (éclusivement en cas d'urgence ou d'attente thérapeutique d'un minimum de 6 mois sans étalement d'une couronne définitive)	-	48,90 €/prothèse	48,90 €/prothèse
<b>Dentaire (2)</b>			
<b>Hors réseau conventionné</b>			
Toutes couronnes SP9 50 sauf provisoires	70 %	100 % + 100 €/prothèse	100 % + 120 €/prothèse
<b>Autres soins Prothétiques</b>			
Intay Core (SP9 57 et 67) : forfait de 30 €/ prothèse dans la limite de 100 €/an	70 %	100 % + 100 €/an	100 % + 120 €/an

**Opique :** achats d'optique par année universitaire (lentilles et/ou lunettes) ; le forfait hors réseau ne sont pas cumulables ainsi le 1<sup>er</sup> schat dans l'année universitaire auquel l'adhérent(e) a droit durant l'année universitaire concernée. Se reporter à la liste des opticiens conventionnés avec la LMDE consultable en accès LMDE sur demande de l'étudiant. Les remboursements se effectuent dans la limite du montant du forfait et des frais engagés. (2) Prothèse : remboursements effectués dans le cadre du protocole CNSD consultable en accès LMDE sur demande de l'étudiant ; sa prise en charge est soumise à la modalité de devis et dentiste préalable. Cette prestation s'applique uniquement aux garanties amygdales et 9 mois.

**- Prise d'effet des garanties LMDE :** Pour les garanties 12 mois, pour tout bulletin d'adhésion réceptionné par la LMDE au plus tard le 31 décembre 2012, le droit aux prestations prend effet le 1<sup>er</sup> octobre 2012 pour expirer le 30 septembre 2013, sauf dérogations prévues au règlement mutualiste de la LMDE. Pour les garanties inférieures à 12 mois, le droit aux prestations prend effet le lendemain à 0 heure de la date de réception du bulletin d'adhésion par la LMDE et au plus tôt le 1<sup>er</sup> jour du mois de la prise d'effet de la garantie intra-annuelle en cas d'adhésion anticipée, pour expirer le 30 septembre 2013, sauf dérogations prévues dans le règlement mutualiste de la LMDE.

**- Informations relatives au contrat et réclamations :** Pour toute demande relative à votre contrat ou au suivi de vos remboursements, composez le 0969 369 601 (France métropolitaine), 0590 24 26 20 (Guadeloupe), 0594 30 90 04, (Guyane) 0596 71 16 31 (Martinique), 0262 94 47 00 mutuelle de la LMDE. Pour les garanties inférieures à 12 mois, le droit aux prestations prend effet le lendemain à 0 heure de la date de réception du bulletin d'adhésion par la LMDE et au plus tôt le 1<sup>er</sup> jour du mois de la prise d'effet de la garantie intra-annuelle en cas d'adhésion anticipée, pour expirer le 30 septembre 2013, sauf dérogations prévues dans le règlement mutualiste de la LMDE.

**- Informations relatives aux montants des cotisations :** Le montant des cotisations des garanties LMDE est indiqué dans le règlement mutualiste de la LMDE. Le montant de la cotisation indiqué par mois dans la brochure est le coût mensuel pour une garantie 12 mois donnée à titre indicatif. Pour les modalités de paiement, y compris le fractionnement de la cotisation, se reporter au bulletin d'adhésion.

Les cotisations comprennent un montant affecté aux prestations assurantielles fournies par la Matmut qui est de :

- 5€ pour les prestations Responsabilité Civile « vie étudiante et Vie Privée » incluses dans le Plus Etudiant, Coups Durs LMDE, Soins Courants, Tous Soins, Forfaits, Optimum Forfaits LMDE ;
- 13 € pour les prestations de l'Assurance de l'Etudiant incluses dans le Plus LMDE.

Les cotisations comprennent un montant affecté aux prestations LMDE International et Services d'Accompagnement Santé LMDE/IMA fournies par IMA - Inter Mutuelles Assistance.

**- Pour les prestations internationales** dans les garanties Tous Soins, Forfaits, Optimum Forfaits LMDE, ce montant est de 7,85€.

**- Pour les prestations Services d'Accompagnement Santé LMDE/IMA**, ce montant est de :

- 178 € pour la garantie Tous Soins
- 260 € pour les garanties Forfaits et Optimum Forfaits LMDE.

**- Loi applicable :** Le contrat d'adhésion à la LMDE est soumis aux lois et aux réglementations françaises en vigueur, et notamment aux dispositions du Code de la mutualité. La LMDE a pour contrôle de l'autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) - 61 rue Taitbout 75436 Paris cedex 09.

**- Pour approfondir votre connaissance des complémentaires santé :** L'UNOCAM (l'Union Nationale des Organismes d'assurance Maladie Complémentaire) a élaboré des documents vous permettant de mieux comprendre l'utilité, le fonctionnement et les termes relatifs aux complémentaires santé.

Retrouvez les documents « Glossaires » et « Bien comprendre et bien choisir sa complémentaire santé » sur [www.lmde.com](http://www.lmde.com).

ECOPLI  
T

M20g

Validité permanente

ADHÉSION LMDE  
AUTORISATION 10045  
59789 LILLE CEDEX 9

## TARIFFS POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2012-2013 (1) (2)

Pour les garanties 12 mois, le droit aux prestations prend effet le 01/10/12, sauf dérogations, pour expirer le 30/09/2013.

Complémentaires santé LMDE	Cotisation annuelle	Acompte	Montant du prélevement donné à titre indicatif (2)
COUPS DURS LMDE	63 €	10 €	4 prélevements de 13,25 €
SOINS COURANTS	99 €	10 €	6 prélevements de 14,83 €
TOUS SOINS	210 €	10 €	10 prélevements de 20 €
FORFAITS	351 €	10 €	10 prélevements de 34,10 €
OPTIMUM FORFAITS LMDE	597 €	10 €	10 prélevements de 59,70 €
PLUS LMDE	40 €	10 €	2 prélevements de 15 €
PLUS ÉTUDIANT	35 €	10 €	1 prélevement de 25 €

(1) Reportez-vous au règlement mutualiste de la LMDE, à la notice d'information Matmut et aux conventions LMDE/IMA afin de connaître les conditions et modalités (2) Les montants des prélevements sont donnés à titre indicatif. Merci de vous référer à votre échéancier dès réception de celui-ci.

## ADHÉREZ EN COURS D'ANNÉE UNIVERSITAIRE ET NE PAYEZ QUE LES MOIS POUR LESQUELS VOUS ÊTES COUVERT

Vous êtes couvert par la mutuelle de vos parents jusqu'au 31 décembre 2012 et vous avez besoin d'une complémentaire santé à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013 ? Rendez-vous sur [www.lmde.com](http://www.lmde.com) et découvrez nos complémentaires santé pour lesquelles vous pourrez souscrire à tout moment de l'année.

Il faut savoir que votre cotisation à une complémentaire santé est taxée à hauteur de 13,27 % pour financer l'assurance maladie. Nous regrettons que les adhérents mutualistes soient contraints, via leur cotisation, de financer le désengagement de la solidarité nationale. Malgré cela, nous nous efforçons de maintenir nos tarifs au plus près des moyens des étudiants pour leur permettre d'accéder à un haut niveau de protection.

\* Taxe CHU (6,27 %) et taxe sur les conventions d'assurance (7 %)

Le montant des diverses taxes\*  
Cotisation totale reversée dans les prestations LMDE, et les frais de fonctionnement

86,73 %

- Pour remplir ce bulletin d'adhésion...
  - Vérifiez que vous avez bien complété les champs obligatoires
  - Prénez votre choix pour un paiement en une seule fois ou en plusieurs fois sans frais de dossier
  - N'oubliez pas d'apposer vos signatures ou celles de votre représentant légal (si vous êtes mineur) pour valider votre adhésion, pour la demande et l'autorisation de prélèvement.

- Après l'avoir complété, renvoyez ce bulletin d'adhésion...
  - Insérez votre chèque et/ou votre RB si vous réglez par prélèvements (également possible sans frais de dossier jusqu'à 10 prélèvements)
  - Collez et postez sans affranchir.

**Bulletin d'adhésion aux garanties LMDE**

Merci de remplir ce bulletin d'adhésion très lisiblement au stylo bille et en lettres capitales.

Année universitaire 2012 - 2013

**IDENTITÉ**

Mme  M.  
 Nom : .....  
 Prénom : .....  
 Nom marital : .....  
 Nationalité : .....  
 N° d'adhérent (si vous l'avez déjà en 2011/2012) : .....  
 Etes-vous boursier ?  OUI  NON  
 Quel est votre échelon de bourse ?  0  1  2  3  4  5  6

**ADRESSE**

N° : ..... Type de voie (rue, avenue...) : .....  
 Nom de la voie : .....  
 Complément d'adresse : .....  
 Code Postal : ..... Ville : .....  
 Téléphone\* : .....  
 e-mail\* : .....  
 \* Mention facultative

**SÉCURITÉ SOCIALE**

N° INSEE : ..... / ..... / ..... / ..... / ..... / ..... / .....

La LMDE est-elle votre centre de Sécurité sociale ?  OUI  NON

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Lieu de naissance : .....  
 Département : ..... Pays : .....**ÉTUDES**

Établissement : .....  
 Ville : .....  
 En quelle année d'études êtes-vous\* ? BAC + .....  
 Serez-vous amené à effectuer un stage ou des études à l'étranger cette année\* ?  OUI  NON

\* Mention facultative

**PLIER SELON LES POINTILLÉS****Choisissez votre complémentaire santé 12 mois (cochez la case correspondante) :**

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Coups Durs LMDE : 63 € | <input type="checkbox"/> Optimum Forfaits LMDE : 597 €  |
| <input type="checkbox"/> Soins Courants : 99 €  | <input type="checkbox"/> Plus Etudiant : 35 €   |
| <input type="checkbox"/> Tous Soins : 210 €     | <input type="checkbox"/> Plus LMDE : 40 €   |
| <input type="checkbox"/> Forfaits : 351 €       | <input type="checkbox"/> et/ou <input type="checkbox"/> Assurance De l'Etudiant (ADE) : 16 €/an |

**MODE DE PAIEMENT**

**Je règle :**  en plusieurs fois par prélèvement (sauf Assurance De l'Etudiant) Je remplis la demande et l'autorisation de prélèvement ci-contre, je joins un Relevé d'Identité Bancaire (à l'exception d'un compte livret) et je m'acquitte de l'acompte de 10€ par chèque.  
 en une seule fois par chèque. Je joins un chèque de ..... € libellé à l'ordre de La Mutuelle des Étudiants.  
 en une seule fois par carte bancaire. Je remplis le cadre "Paiement par carte bancaire" ci-contre.

Certaines des informations ci-dessus pourront être utilisées dans le cadre des partenariats de La Mutuelle des Étudiants, sauf opposition de votre part manifestée en cochant la case ci-contre  . Certaines informations peuvent être transmises à votre organisme gestionnaire d'assurance maladie dans le cadre des accords techniques sauf opposition de votre part en cochant la case ci-contre  . Votre droit d'accès et de rectification et d'opposition à toute sollicitation commerciale prévue par la loi du 6 janvier 1978 modifiée pourra être exercé auprès de la LMDE - Service juridique - BP 210 - 94203 Ivry-sur-Seine. Si vous ne souhaitez pas recevoir la revue des adhérents, écrivez à LMDE-Rédaction - BP 210 - 94203 Ivry-sur-Seine. Pour les adhésions par correspondance, en application des dispositions des articles L.221-18 du Code de la Mutualité et L.221-20-8 et suivants du Code de la Consommation, vous disposez d'un délai de 14 jours à compter de l'acceptation du contrat pour y renoncer avec accusé de réception adressée à : LMDE - BP 210 - 94203 Ivry-sur-Seine. Pour les garanties 12 mois, le droit aux prestations prend effet le 01/10/12, sauf dérogations, pour expirer le 30/09/13. L'adhésion aux garanties santé LMDE se renouvelle automatiquement pour 12 mois à la date d'expiration, sauf dénonciation par lettre recommandée au moins deux mois avant l'échéance ou cas particuliers prévus au règlement mutualiste. MATMUT - Entreprise régie par le Code des Assurances, 66 rue de Sotteville 76100 Rouen. Matmut Mutualité, Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au Registry National des Mutualités sous le numéro 775 701 485, 66 rue de Sotteville 76100 Rouen. J'ai pris connaissance des statuts et du règlement mutualiste LMDE, de la notice valant Conditions Générales de l'Assurance de l'Etudiant et du contrat Matmut/SMAC, des conventions LMDE - IMA (consultables sur www.lmde.com, disponibles dans les accueils LMDE et par correspondance auprès de La Mutuelle des Étudiants - BP 210 - 94203 Ivry-sur-Seine) et j'en accepte les dispositions. La MGEN et la MGEN-VIE (3 square Max Hymans 75748 Paris cedex 15) se substituent intégralement à la LMDE pour la constitution des garanties relevant des branches 1 et 2, et 20 et 21 pour la délivrance des engagements nés ou à naître de la LMDE. En cas du retrait d'accordé accordé à la MGEN ou à la MGEN-VIE, les garanties mutualistes LMDE seront résiliées le dixième jour à midi à compter de la date de publication de la décision dudit retrait. La portion de cotisation afférante à la période de non garantie sera restituée au membre participant.

Fait à : .....  
 le : ...../...../.....**Signature :**

<b>CADRE RÉSERVÉ À LA MUTUELLE DES ÉTUDIANTS</b>	
N° d'adhérent : ..... / ..... / .....	N° établissement : ..... / ..... / .....
Canal : <input type="checkbox"/> 3	Initiateur : <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> R <input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> 1

(du représentant légal pour les mineurs)

La Mutuelle des Étudiants - LMDE : mutuelle n° 431 791 672, soumise aux dispositions du livre II du code de la Mutualité.

Siège social : 37, rue Marceau 94200 Ivry-sur-Seine - 12152 - 03/2012

**HUMECTER ICI****DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT**

Nom : .....

Prénom : .....

Pour compléter ce tableau, reportez-vous au verso de ce bulletin <sup>(1)</sup>		
Cuez les cases correspondant à votre choix.	<input type="checkbox"/> Paiement en 1 seule fois	<input type="checkbox"/> Paiement en plusieurs fois
		Montant de l'acompte : 10 €

Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire, la demande d'autorisation de prélèvement, le bulletin d'adhésion et le chèque d'acompte correspondant.

(1) Les montants des prélèvements sont donnés à titre indicatif. Merci de vous référer à votre échéancier dès réception de celui-ci.

**TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER**

- Compte courant personnel (il peut s'agir d'un compte joint).  
 Compte courant d'un débiteur solidaire (il peut s'agir d'un compte joint).

Débiteur solidaire (qui devra signer la demande et l'autorisation de prélèvement) :

Nom : ..... Prénom : .....

**DÉFAUT DE PAIEMENT**

Je reconnais être redevable envers La Mutuelle des Étudiants de la totalité du solde de ma cotisation. A défaut de paiement de ma cotisation ou d'une fraction de ma cotisation dans les 40 jours de son échéance, la garantie santé est suspendue. 10 jours après, la mutuelle a le droit de la résilier. La garantie santé suspendue mais non résiliée reprend effet le lendemain du paiement des arriérés de cotisation et des frais de recouvrement (10€ par incident).

Faire précédé les signatures de la mention "Lu et approuvé".

À ..... le .....

Signature de l'adhérent : ..... Signature du débiteur solidaire : .....

(titulaire du compte à débiter)

**AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT**

N° national d'émetteur : 451971

Organisme créancier : La Mutuelle des Étudiants • BP 210 • 94203 Ivry/Seine Cedex

**TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse N° : ..... Rue : .....

Complément : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

**ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (COMPTE BANCAIRE)**

Etablissement : .....

Adresse N° : ..... Rue : .....

Localité : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon adhésion à La Mutuelle des Étudiants.

**DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER**

Code Etablissement ..... Code Guichet ..... N° Compte ..... Clé RIB .....

Faire précédé les signatures de la mention "Lu et approuvé".

À ..... le .....

Signature de l'adhérent : ..... Signature du débiteur solidaire : .....

(titulaire du compte à débiter)

**PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE** CB Nationale  Visa  MasterCard

N° de carte : ..... / ..... / ..... / .....

expire à fin : ..... / ..... Cryptogramme : ..... / .....

3 derniers chiffres figurant au dos de votre carte bancaire

Signature du titulaire de la carte bancaire :

**HUMECTER ICI**

La présente note résume certaines informations relatives aux garanties proposées par la LMDE ainsi qu'aux droits et obligations de l'adhérent. Elle ne se substitue en aucun cas aux statuts et règlement mutualiste de la LMDE qui doivent être acceptés par l'adhérent dans leur intégralité lors de la signature du bulletin d'adhésion.

**- Adhésion :** toute personne souhaitant souscrire une garantie LMDE doit répondre aux conditions d'adhésion telles que définies dans les statuts de la LMDE. Elle doit par ailleurs préalablement consulter et accepter les statuts et règlement mutualiste de la LMDE décrivant notamment le détail de ses droits et obligations, des garanties, de leurs modalités, de mise en œuvre et les exclusions. Les statuts et le règlement mutualiste de la LMDE sont disponibles sur [www.lmde.com](http://www.lmde.com) en accueils LMDE, ou transmis sur simple demande adressée à : LMDE-BP 210-94203 Ivry-sur-Seine.

**- Droit de rétractation :** Conformément à l'article L.221-18 du Code de la Mutualité, l'adhérent à une garantie LMDE dispose d'un délai de 14 jours à compter de la date de souscription du contrat pour y renoncer par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à : LMDE-BP 210-94203 Ivry-sur-Seine (rétrouvez un modèle de lettre sur [www.lmde.com](http://www.lmde.com) ou en accueils LMDE).

En cas de commencement d'exécution du contrat à l'initiative de l'adhérent pendant cette période, les éventuelles dépenses effectuées par la LMDE en application du contrat seront déduites de la cotisation qui sera remboursée dans un délai de 30 jours à compter de la date de la demande.

**- Tacte reconduction :** Sauf dérogations prévues dans le règlement mutualiste de la LMDE, l'adhésion aux garanties « Plus Forfaits LMDE » et « Optimum Forfaits LMDE » se renouvelle automatiquement pour 12 mois à la date d'expiration de la garantie, sauf dénonciation par lettre recommandée adressée à la LMDE au moins deux mois avant la date d'échéance de la garantie.

**- Droit de rétractation :** Conformément à l'article L.221-18 du Code de la Mutualité, l'adhérent à une garantie LMDE dispose d'un délai de 14 jours à compter de la date de souscription du contrat pour y renoncer par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à : LMDE-BP 210-94203 Ivry-sur-Seine.

**- Informations générales relatives aux garanties et remboursements :** Les complémentaires santé « Plus Etudiant », « Plus LMDE », « Coups Durs LMDE », « Soins Courants », « Tous Soins », « Forfaits » et « Optimum Forfaits LMDE » sont des garanties gérées par La Mutuelle des Étudiants, Mutuelle N°31 791 672 soumise aux dispositions du livre I du Code de la Mutualité dont le siège social est situé 37 rue Marceau 94200 Ivry-sur-Seine. Etant préférée que la MGEN et la MGEN-VIE (3 square Max Hymans 75748 Paris cedex 15) se substituent intégralement à la LMDE pour la constitution des garanties relevant des branches 1 et 2, et 20 et 21 pour la délivrance des engagements nés ou à naître de la LMDE. Les prestations « Responsabilité civile Vie étudiante Vie privée » et « Assurance de l'Etudiant » incluses ou non dans les garanties LMDE sont assurées par la Matmut (Entreprise régie par le code des assurances, 66 rue de Sotteville 76100 Rouen). Une notice d'information relative à ces prestations est disponible sur [www.lmde.com](http://www.lmde.com) en accueils LMDE ou transmise sur simple demande adressée à LMDE-BP 210-94203 Ivry-sur-Seine.

La gestion des prestations internationales et des prestations relatives aux services d'accompagnement santé LMDE/MMA incrustées dans certaines garanties de la LMDE est assurée par Inter Mutualles Assistance (IMA), société régie par le Code des Assurances située 118 avenue de la Porte de Charenton 75020 Paris.

**Les complémentaires santé LMDE, « Soins Courants », « Tous Soins », « Forfaits » et « Optimum Forfaits LMDE » sont des contrats responsables au sens de l'article L.871-1 du Code de la Sécurité Sociale. Elles ne prennent pas en charge les majorations suivantes :**

- la participation à l'assuré hors partout de 1 € au 30 mars 2012
- la franchise médicale annuelle (article L.322-2 du Code la Sécurité sociale) prévue à l'article L.162-5 du code la sécurité sociale.
- la franchise dite « dépassement d'honorairess autorisé »

Les taux de remboursement s'appliquent sur la base de remboursement de la sécurité sociale en vigueur à la date de l'assemblée générale de La Mutuelle des Étudiants des 25 et 26 mai 2012. La modification des taux de remboursement et des tarifs de responsabilité de la Sécurité sociale est sans incidence sur les prestations mutualistes. Ils incluent le remboursement effectué par la Sécurité sociale.

Les remboursements des dépenses de santé suite à une maladie, une maternité ou un accident ne peuvent être supérieurs au montant des frais restants à la charge effective de l'adhérent.

Les forfaits inclus dans les garanties LMDE sont priorisés en fonction de la durée d'adhésion. Se reporter au règlement mutualiste de la LMDE, la notice d'information Matmut et les conventions LMDE/IMA.

**- Définition : « couverture à 100 % des soins »** On entend par « couverture à 100% » le total entre la prise en charge complémentaire apportée par la mutuelle et la prise en charge apportée par la sécurité sociale en vue d'un remboursement des soins à 100% de la base de remboursement.

Pour les soins hors hospitalisation (consultations et visites généralistes, soins dentaires, consultations et visites spécialistes, analyses médicales, radiologie, auxiliaires médicaux) des coefficients correcteurs sont établis par pays. La base de remboursement résulte du tarif de la Sécurité sociale française affecté de ce coefficient. Renseignez vous sur le coefficient applicable à votre pays de destination en accueils LMDE ou sur [www.lmde.com](http://www.lmde.com).

**- Informations relatives aux prestations « Soins à l'étranger » (stages et études/Tourisme)**

**- Afin d'activer votre couverture à l'étranger, il est impératif de signaler votre départ à l'étranger au moins 15 jours avant au moyen du formulaire de déclaration prévu à cet effet disponible en accueils LMDE et sur [www.lmde.com](http://www.lmde.com).**

Pour les soins hors hospitalisation (consultations et visites généralistes, soins dentaires, consultations et visites spécialistes, analyses médicales, radiologie, auxiliaires médicaux) des coefficients correcteurs sont établis par pays. La base de remboursement résulte du tarif de la Sécurité sociale française affecté de ce coefficient. Renseignez vous sur le coefficient applicable à votre pays de destination en accueils LMDE ou sur [www.lmde.com](http://www.lmde.com).